

<p>Pour un renouvellement n'inscrire que votre nom et prénom et les modifications (téléphone, adresse)</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Sexe : M/F</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Portable :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Code postal :</p> <p>Commune :</p> <p>Adresse e-mail :</p>	<p style="text-align: center;"><u>Saison 2020</u></p> <p>Type de Licence :</p> <p><input type="checkbox"/> Adulte loisir 85€</p> <p><input type="checkbox"/> Adulte compétition 95€</p> <p><input type="checkbox"/> Junior 2 (2002-2003) 45€</p> <p><input type="checkbox"/> Junior 1 (2004-2005) 40€</p> <p><input type="checkbox"/> Cadet (2006 et après) 30€</p> <p><input type="checkbox"/> Adhérent CMRS – Déjà Licencié autre club 35€</p> <p><input type="checkbox"/> Passeport découverte valable 2 mois, renouvelable 1 fois 25€</p> <p>Etudiant – 25 ans : -10€ soit 75€</p> <p>Sport handicap : -10€</p> <p>Mode de paiement : <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Chèque</p> <p>Date d'inscription :</p> <p style="text-align: right;">Total: _____ €</p> <p>Signature :</p>
<p><u>Utilisation coordonnées (à modifier par vos soins dans l'espace adhérent)</u></p> <p>Courriels FFAM Oui/Non</p> <p>Fourniture de mes coordonnées Oui/Non</p>	<p><u>Bénéficiaire d'assurance :</u></p> <p>Nom, Prénom :</p> <p>Date de Naissance : ... / ... /</p>

Je reconnais que l'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la FFAM

Je suis informé que je devrais, lorsque les textes entreront en vigueur, me conformer aux dispositions relatives à la loi dite loi drone en particulier aux dispositions relatives à l'enregistrement de mes modèles et à la formation.

Pièces à fournir :

Licence Loisir : un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme. A fournir uniquement la première année de souscription de la licence.

Licence compétition : le certificat médical est valable 3 ans à compter de la date de délivrance.

1ere année : le licencié fournit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme en compétition.

2^{ème} et 3^{ème} année : le licencié remplit un QS sport qu'il conserve et remet une attestation signée au club. Nota : si le licencié a coché OUI à une seule question du QS sport, il devra fournir un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme en compétition.

4^{ème} année : Le licencié fournit un nouveau certificat médical